

Avis voté en plénière du 25 mars 2015

# Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes

## Déclaration du groupe de la CGT

Cette suite d'avis, tout en poursuivant l'objectif d'améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes, avance des propositions visant à sécuriser leur parcours d'insertion, notamment pour les plus en difficulté. Ne laisser aucun jeune au bord du chemin, telle a été la préoccupation constante des travaux de la section. La couverture sociale des jeunes est en effet toujours mal assurée, que ce soit pour l'accès aux soins ou à des dispositifs de prévention, aux indemnités chômage ou à des conditions de logement décentes, mais aussi en matière de revenus primaires qui demeurent faibles et précaires, que les jeunes soient en formation, en insertion professionnelle ou en études.

Le taux de natalité de notre pays est considéré comme un gage de dynamisme et d'ouverture sur l'avenir. Cela exige d'initier des politiques publiques favorables à l'épanouissement des enfants, puis l'émancipation de la jeunesse qui attend légitimement une prise en charge et un accompagnement bienveillants de la part de leurs aînés et des pouvoirs publics.

Force est de constater qu'il y a loin de la coupe aux lèvres avec la perte structurelle d'un nombre élevé d'emplois, une précarité galopante, un nombre très important de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme, des inégalités et exclusions croissantes portant atteinte à la démocratie.

Investir dans la jeunesse coule de source, tout le monde y gagne, en premier lieu les jeunes, mais aussi toute la chaîne intergénérationnelle, toute la société. C'est ce que démontrent les politiques d'investissement social bien pensées.

C'est à ce titre que la CGT soutient les propositions de l'avis allant dans ce sens. Celles visant à informer, accompagner, assurer la représentation et la participation des jeunes sur tout ce qui les concerne ; toutes celles qui participent à leur bon état de santé et aux dispositifs de prévention si décisifs pour leur avenir ; des mesures simples comme celles d'un cautionnement solidaire pour l'accès au logement ; enfin les propositions permettant de simplifier une multiplication de dispositifs pour aller vers plus d'efficacité.

L'avis préconise la transformation de la Garantie jeunes en un droit. Il est donc urgent de soutenir tous les acteurs et les professionnels du secteur public de l'emploi notamment dans les missions locales. Ils ont aujourd'hui encore trop peu de moyens humains et financiers, et surtout des moyens à trop court terme. Le contenu du dispositif doit aussi être amélioré pour les jeunes en rupture familiale, l'allocation attribuée est trop faible pour eux et la question du logement cruciale. Il convient d'être attentif à ce que ce droit soit bien accompagné de mesures permettant à ces jeunes d'accéder à un emploi stable et qualifié.

La CGT a voté l'avis